



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Les salarié·e·s ne te disent pas merci, Macron!



Bulletin Poste du NPA – 6 septembre 2016

Invité vedette sur TF1, édition quasiment spéciale sur France 2, ainsi que sur les chaînes d'info continue, quel événement a donc suscité cet engouement médiatique ? Tout simplement la démission du ministre de l'Economie, Macron. Et tout ce que le monde journalistique compte de cireurs de bottes de s'émerveiller devant cet homme neuf, jeune, plein d'allant, qui ose faire cavalier seul, etc.

Un homme neuf, vraiment ?

Plus jeune que nombre de personnages politiques, Macron véhicule cependant des idées vieilles comme le capitalisme. Son credo : libérer les patrons de toutes contraintes, notamment celles du code du travail et leur verser des milliards à fonds perdus, ce qui s'est fait à travers le CICE. Cet énarque a débuté sa carrière à la banque Rothschild, où il était spécialisé dans les fusions-acquisitions, juteuses pour les banques, mais qui laissent au passage des milliers de salariés sur le pavé. Il a encaissé en 18 mois de travail à la banque, près de 3 millions d'euros ! C'est dire s'il connaît les fins de mois difficiles des travailleurs !

Il a été le conseiller économique de Hollande et inspirateur de sa politique. Sa loi de 2015, a été adoptée, déjà, avec le 49-3, et contenait en germe les mesures de la loi travail combattue actuellement par une majorité de l'opinion publique : plus de facilités pour licencier, rabetage de la justice prud'homale, ouverture des magasins le dimanche, notamment.

Une fois sa tâche de casse sociale accomplie, le voici qui s'en va vers d'autres cieux politiques, ou plutôt de nouvelles ambitions personnelles. Dans ce sens, il représente parfaitement ces années Hollande, faites d'attaques frontales contre les salariés, de cadeaux somptueux aux patrons, d'ambitions personnelles et d'affrontements de coqs, tous d'accord cependant pour poursuivre cette politique dont nous ne voulons pas.

La lutte contre la loi travail continue !

L'épisode départ de Macron terminé, les attaques contre les salariés restent bien entendu en vigueur, comme la loi Travail. Pour nous la faire accepter de force, le gouvernement renforce la répression, se servant pour cela de l'état d'urgence. Il a été jusqu'à essayer d'interdire les manifestations avant l'été. Il accepte le licenciement d'un militant d'Air France, il fait passer devant les tribunaux des militants ouvriers, comme ceux de Goodyear, des dockers du Havre, ainsi que des dizaines de jeunes arrêtés lors de manifestations, tout ça pour essayer de nous intimider.

Mais toutes ces manœuvres ne nous feront pas baisser la tête. La rentrée sociale est là, avec comme première date le 15 septembre, où l'intersyndicale opposée à la loi a appelé à une nouvelle journée de grèves et de manifestations. Ce n'est qu'une première étape, car nous savons qu'il en faudra plus pour faire reculer gouvernement et patrons. Il y a déjà d'autres actions de prévues, chez les enseignants, les travailleurs du social, les salariés de SFR où 5000 licenciements sont annoncés, ou encore les pompiers. Mais cette fois, il ne faudra pas nous battre en ordre dispersé, il faut convaincre tous ceux qui sont contre cette loi, et qui n'ont pas fait grève pendant les quatre mois de mobilisation, que c'est dans leur intérêt de s'y opposer. Profitons de ces premières journées de mobilisation pour montrer que nous sommes toujours déterminés après les congés, et que, de cette loi liberticide et anti-sociale, nous n'en voulons toujours pas, votée ou non !

Victoire des guichetier·e·s de Saint-Martin (Guadeloupe)

Le 20 juillet dernier, en réintégrant leur bureau de Poste après des travaux de modernisation, les guichetier·e·s du bureau de Marigot ont eu la surprise de découvrir que la soi-disant « modernisation » concernait aussi leurs conditions de travail : en fait le terme de « dégradation » était plus approprié... A l'appel du syndicat SUD PTT GWA, tous les guichetier·e·s de Saint-Martin ont donc interrompu leur activité afin de dénoncer les conditions de travail sur l'ensemble du territoire. Après neuf jours de grève suivie et déterminée, un protocole de fin de conflit a été signé entre la direction et les grévistes, donnant largement satisfaction aux revendications de ces derniers : recrutement stable d'un personnel précaire, engagement à pourvoir un poste vacant, retrait de toutes les sanctions envers les grévistes, et paiement de l'ensemble des jours de grève.

Comme par hasard

Cet été à Malakoff-Vanves, les chefs ont tenté un coup de bluff : "Voilà les catalogues, ont-ils dit aux facteurs, vous devez les distribuer gratuitement, comme c'est déjà le cas dans le reste de l'univers". Les factrices et facteurs ont commencé par refuser d'appliquer cette consigne. Ils se sont aussi renseignés et ont appris que dans d'autres bureaux, la tâche était rémunérée. Et comme par hasard, dès le lendemain les mêmes chefs ont indiqué à tout le monde que finalement, la distribution des catalogues serait rémunérée...

Home Sweet Home

La Poste a annoncé la création d'une « Maison du Colis » à Reims, où seront regroupés Coliposte, Chronopost et DPD (réseau international de livraison de colis de GeoPost, filiale du Groupe La Poste). Le projet de La Poste consiste plus largement à créer un « réseau national logistique », qui traite aussi bien du courrier, des colis que de la logistique urbaine, c'est-à-dire le déchargement de poids lourds en périphérie des villes pour livraison par des petits véhicules. La Poste réfléchit à des sites multimétiers (lettre, colis, logistique) où un·e salarié·e pourrait travailler selon deux conventions collectives différentes... en clair : l'envers postal de la Loi Travail.

L'exploitation salariale : un problème de santé publique

Le chiffre est édifiant : d'après un rapport gouvernemental, plus de 1000 salarié·e·s décèdent en moyenne par an en France par accident du travail ou des suites d'une maladie professionnelle. En s'en tenant aux statistiques officielles, tous les jours 3 personnes meurent de leur travail en France. Il va sans dire que ce chiffre minimise largement la réalité du phénomène, du fait de la sous-déclaration des accidents du travail par les salarié·e·s (pressions du patron, peur de perdre son emploi, etc). L'immense majorité des responsables patronaux n'est pas poursuivie pour les crimes qu'ils commettent, et une infime minorité est condamnée à des peines très légères.

« Black Lives Matter », aussi au stade !

La polémique enfle dans les médias états-unien·s autour du joueur de football américain des San Francisco 49ers, Colin Kaepernick. Celui-ci refuse régulièrement de se lever pendant l'hymne national. Le joueur explique clairement son geste politique : « *je ne vais pas afficher de fierté pour le drapeau d'un pays qui opprime les Noirs* ». Affront ultime, il a même osé porter des chaussettes représentant des flics en cochons. Si l'affaire fait tant de bruit, c'est qu'elle fait directement écho aux nombreuses mobilisations qui ont marqué le pays depuis 2013 après l'assassinat de Noirs américains par les forces de police : Michael Brown à Ferguson, Freddie Gray à Baltimore, Eric Garner à New-York, etc. Rien que depuis début 2016, la police états-unienne a assassiné pas loin de 200 noirs américains par armes à feu. Colin Kaepernick n'est pas un cas isolé. Plusieurs autres joueurs de football américain ont affirmé leur soutien au mouvement Black Lives Matter, ainsi notamment que les joueuses de l'équipe nationale de Basket. Ces actes symboliques ont le mérite de rappeler que seules les mobilisations comme celles des dernières années, par leur coordination et leur amplification, permettront de mettre un terme au racisme et aux violences policières structurelles qui touchent les Noirs aux États-Unis.

